

Suite à mes études d'Infirmier(e) financées par la Région, j'aimerais pouvoir suivre une spécialisation. Qui peut me financer?

Réponse

La Région finance une partie de la formation, il existe un reste à charge selon le type de spécialisation .

Cette réponse a-t-elle été utile ? Oui | Non |

Questions liées à cette réponse

Ouestions

Financement de ma formation sanitaire ou sociale > Retour à la FAQ